



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 à 20 heures 30

En salle Maspoli

Le conseil municipal sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://viarmes.fr/>

Ordre du jour

Validation du procès-verbal de la séance du lundi 8 juin 2026.

Informations sur les décisions du maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

1. Approbation du règlement intérieur du conseil municipal

FINANCES

2. Adoption du règlement budgétaire et financier
3. Modification de la convention avec le comité des fêtes
4. Décision modificative n°01-2026
5. Information sur la fiabilisation des bases d'imposition
6. API « Meublés de tourisme »
7. Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)

AFFAIRES GENERALES

8. Information sur la constitution d'un quatrième bureau de vote
9. Vacations funéraires
10. Modification statutaire du SICTEUB
11. Information sur l'opposition au transfert des pouvoirs de police spéciale
12. Information sur la révision du plan communal de sauvegarde
13. Création du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance – CLSPD
14. Avenant à la convention signée entre l'école de musique et la ville de Luzarches
15. Débat sur la protection sociale complémentaire

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 3 septembre 2026

Pour affichage, le maire,

